

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le 30 avril à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mercredi 24 avril 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 8

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Michel BRUN, Morgan FAURE, Nicole FAURE, Monique FIAT, Marcel RUINAT, Émilie SALVI

Absents excusés : 2

Julien FIAT
Gilles GUINARD

Procurations : 1

Gilles GUINARD, procuration à Nicole FAURE

Votants : 9

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20190430-06 : Adressage : fourniture et pose des plaques de numéros et noms des rues

Madame le Maire-Adjoint, Andrée BOCQUERAZ, rappelle au Conseil municipal le travail en cours sur la Commune d'« adressage », c'est-à-dire d'attribution, pour chaque rue d'un nom, et chaque maison d'un numéro. Une fois cette prestation – effectuée par La Poste – terminée, il faudra matérialiser les noms des rues et numéros de maison par des plaques dont la mise en œuvre est à la charge de la Commune. Un chiffrage estimatif prévisionnel a été effectué, et le plan de financement de cette opération est présenté ci-dessous.

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant HT	Financeur	Montant	Taux
Conception, réalisation, fourniture des plaques et supports	12 424,10 €	Département de l'Isère	15 730,58 €	75 %
		Communauté de communes de l'Oisans	1 048,71 €	5 %
Pose des plaques et numéros	8 550,00 €	Autofinancement commune	4 194,82 €	20 %
Total dépenses	20 974,10 €	Total recettes	20 974,11 €	-

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** de retenir le projet tel que présenté ci-dessus, **approuve** le plan de financement et sollicite une aide, au Département de l'Isère d'un montant de 15 730,58 € (correspondant à un taux de subvention de 75 % de la dépense HT), à la Communauté de communes de l'Oisans d'un montant de 1 048,71 € (correspondant à un taux de subvention de 5 % de la dépense HT), et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, au registre sont les signatures, pour expédition conforme.

**Le Maire,
Nicole FAURE**